

# Cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## OCAPA - Genève

# Domicile et prestations complémentaires

**Des prestations complémentaires à l'AVS peuvent être accordées, à Genève, sous certaines conditions. Le domicile en est une.**

Le versement de prestations complémentaires à l'AVS/AI relève de la compétence des cantons: chaque canton alloue des prestations aux bénéficiaires domiciliés et résidant sur son propre territoire. Certains cantons accordent, par ailleurs, des prestations supplémentaires: c'est le cas de Genève. Le domicile et

la résidence conditionnent l'octroi de prestations complémentaires et leur examen fait l'objet d'un contrôle attentif, tant pour les nouvelles demandes que pour les personnes qui reçoivent déjà des prestations

### Domicile et résidence

Selon le Code civil suisse, le domicile d'une personne est le lieu dont elle a fait le centre de ses relations personnelles et vitales et où elle réside avec l'intention de s'y établir. Pour déterminer si un demandeur de prestations est domicilié à Genève, il n'est pas suffisant qu'il y ait une adresse; il faut encore que l'intéressé y réside ef-

fectivement et qu'il ait la volonté de maintenir cette résidence. Si l'un de ces deux éléments fait défaut, le droit aux prestations n'est pas accordé.

### En cas d'absence

Lorsque des prestations sont versées par l'OCAPA, le séjour à Genève doit être constant. Un bénéficiaire de prestations complémentaires peut bien sûr s'absenter, pour des vacances par exemple, sans qu'il y ait d'incidence sur le versement de ses prestations. Toutefois, s'il séjourne hors du canton plus de trois mois au total par année civile, il perd son droit aux prestations.

Les absences de plus de trois mois doivent être signalées à l'OCAPA, car toute prestation reçue indûment peut faire l'objet d'une demande de restitution.

En conclusion, le domicile et la résidence habituelle sont des conditions indispensables à l'obtention et au versement des prestations complémentaires.

## OCPA

Office cantonal des personnes âgées  
Route de Chêne 54  
1211 Genève 6 - CP 6375  
Tél. 022 849 77 41 - Fax 022 849 76 76  
[www.geneve.ch/social/ocpa](http://www.geneve.ch/social/ocpa)

Accueil du public (rez-de-chaussée)  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

## Genève

# Lectures à domicile

**Le MDA du canton de Genève offre un nouveau service dès cet automne: lectrices et lecteurs bénévoles viendront vous lire vos œuvres préférées... ou votre journal.**

Depuis six ans, le Mouvement des Aînés du canton de Vaud rencontre un beau succès avec ses lectures à domicile. Une soixantaine de lecteurs et lectrices bénévoles se rendent au domicile de personnes malvoyantes ou non voyantes pour partager avec elles un moment de lecture et de convivialité. Ce même service a également démarré dans le canton de Fribourg il y a quelque temps et c'est maintenant au tour du MDA du canton de Genève

d'ajouter les lectures à domicile au programme de ses activités.

«Dès que nous avons évoqué ce projet, plusieurs personnes se sont proposées tout à fait bénévolement pour de telles séances de lecture, se réjouit Olivier Chenu, coordinateur du MDA à Genève. Nous avons déjà vingt-cinq lectrices et lecteurs disposés à offrir un tel service, ce qui va nous permettre de débiter cette activité dès cet automne, en septembre déjà si tout va bien.»

Tant des particuliers que des institutions pourront bénéficier de ce service de lectures à domicile. Il sera gratuit pour tous les membres du MDA. Les lectrices et lecteurs bénévoles iront à la rencontre de leurs auditeurs chez eux, mais aussi en EMS, ou lors d'un séjour à l'hôpital. Si les lectures à domicile s'adressent en priorité aux personnes malvoyantes et non voyantes, la gamme des bénéficiaires pourrait rapidement s'élargir.

Parmi les personnes déjà volontaires, certaines lectrices font partie des Conteurs de Genève et ont donc une expérience dans le domaine de la lecture à haute voix. D'autres ont participé à des enregistrements de livres pour les aveu-

gles. Il n'est cependant pas nécessaire d'avoir une expérience dans ce domaine pour devenir lecteur bénévole. Quant au genre de lecture, les auditeurs ont la priorité.

Si vous aimez lire et avez quelques heures à offrir, le MDA vous encourage à le contacter pour rejoindre son équipe de lecteurs. Et si vous n'avez pas le loisir de lire par vous-même, ce service vous est adressé. On dit que les livres sont d'excellents amis pour rompre la solitude... Un livre et un lecteur, c'est encore mieux.

C. Pz

» Pour s'inscrire comme lecteur ou bénéficiaire des lectures à domicile, vous pouvez contacter Olivier Chenu au MDA, tél. 022 329 83 84.

## Valais

# Sur les planches, avec les acteurs du MDA

«T'as vu. On l'a fait. On était super!» Le rideau tombe. Le public applaudit. Luca, 9 ans, le petit magicien s'adresse à Olivier qui pourrait être son grand-père et joue le rôle du général.

Le groupe théâtral du Mouvement des Aînés (MDA) a tenu son pari: cinq représentations en cinq jours. Dans la mise en scène de Janine Travaletti et avec la participation du Centre de danse de Catherine Correa Kamerzin, il a présenté *Atout'Age* sur la «grande scène» séduisante du Théâtre de Valère. «C'était une très belle expérience, avec des gens formidables. Les parents et grands-parents étaient enchantés de nous voir sur scène, nous autres les vieux, avec des jeunes. Les adolescents de la compagnie de danse ont été très sympas», raconte Olivier Zermatten, responsable du groupe théâtral du MDA. «On a même eu droit à des compliments dans le style: *Pour des vieilles personnes, je trouve que vous êtes bien.*»

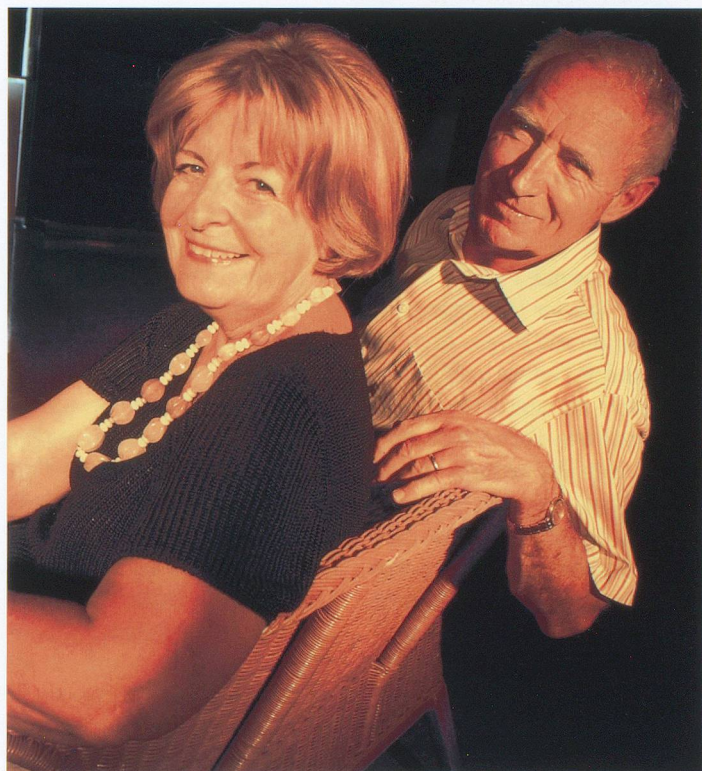
Animé durant de longues années par Marie-Alice Théler, le groupe théâtral du MDA monte chaque année un spectacle. Il a joué sous la direction d'Arthur Devanthéry, buraliste postal à Saint-Léonard, et sous celle de metteurs en scène comme Bernard Sartoretti, qui a créé et animé à Sion le Teatro Comico. «C'était magnifique de travailler avec lui, raconte Olivier. Il nous a dirigé dans le spectacle présenté à Carouge en 2001, lors de la rencontre romande des troupes du MDA.» Le groupe a aussi fait appel aux conseils d'Olivier Albasini qui anime le Cabaret Edel-

weiss à Chalais. Cependant, «monter une pièce avec un professionnel revient trop cher pour nous». L'activité de la troupe, qui «se débrouille pour les costumes et le décor», bénéficie du soutien de la section valaisanne du MDA, présidée par Roger Tissières.

## Peu d'hommes

La troupe se compose de huit à dix personnes, de 65 à 85 ans. «Toute l'équipe a déjà fait du théâtre dans sa jeunesse», raconte Olivier Zermatten qui a joué avec la section de la JAC, Jeunesse Action Catholique, de Mase, sa commune d'origine. «Beaucoup ont lâché durant la période de la vie active et ont repris à la retraite. Parfois, pour rompre la solitude.» Les acteurs qui viennent de Salins, Grimisuat, Sierre, et même de Neuchâtel, se réunissent au Centre de Loisirs et Culture de Sion qui met sa salle à disposition. «Il y a un engouement extraordinaire. On ne loupe pas une répétition. C'est un exercice auquel on ne peut pas échapper. Il faut de la discipline et du travail, beaucoup de concentration et de mémorisation. On est obligé de travailler. Certains ont plus de facilité que d'autres.» Le hic, c'est qu'il n'y a que deux hommes. «C'est terrible pour ces messieurs», commente, pince-sans-rire, Olivier.

Pour le spectacle 2003, *Atout'Age*, Josiane Tissières leur a



Robert Hofer

Josiane Tissières et Olivier Zermatten dans les coulisses du MDA.

proposé un texte sur mesure. «J'adore écrire. J'ai fait des reportages pour divers journaux. Un membre de la troupe qui avait proposé de rédiger une pièce s'est désisté. J'ai repris le flambeau. Je les connaissais, je les avais vus jouer.» Elle téléphone aux différents acteurs et leur demande s'ils ont un rêve que la vie ne leur a pas permis de concrétiser. «Et c'est comme cela qu'est née l'idée du petit magicien qui va leur permettre de réaliser un rêve. Ainsi, Geneviève qui a les doigts verts, sera la jardinière du roi, Michèle qui est fascinée par l'Orient sera l'épouse du sultan de Gadamès, Bernadette, amoureuse de l'Espagne, danse

le flamenco, Emile devient capitaine de navire... Aux rêves personnels qui s'accomplissent sur scène s'ajoutera, plus ambitieux, celui de la paix dans le monde auquel aspire l'humanité. Symbolisée par l'envol de Georgette, la colombe apprivoisée d'Olivier.

A la rentrée, on reprendra le fil de cette histoire d'amitié. Pour l'heure, la pièce n'a pas encore été choisie. Si vous avez du talent, ralliez la troupe. Et réalisez votre rêve de monter sur les planches...

**Françoise de Preux**

»» Contact: Olivier Zermatten, rue de la Jonction 23, 1950 Sion, tél. 027 322 46 72.